

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-334 DU 17 JUILLET 2000

**Chargeant Monsieur Adékpédjou S. AKINDES,
Ministre Chargé des Relations avec les
Institutions, la Société Civile et les Béninois de
l'Extérieur de l'intérim de Monsieur
Félix Essou DANSOU pour compter du 16
Juillet 2000**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU** la proclamation du 1^{er} avril 1990 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU** le décret N°99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 16 Juillet 2000, Monsieur **Adékpédjou S. AKINDES**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'extérieur est chargé de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur **Félix Essou DANSOU**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement.

Fait à Cotonou, le 17 Juillet 2000



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-PDPE 4 -
MMEH 4 - SGG - MSP 6 - AUTRES MINISTÈRES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO.1